Tribunal Judiciaire d'Evreux - 30 rue Joséphine 27022 - EVREUX CEDEX Tribunal de proximité de Louviers - 10 rue des Pénitents - 27400 LOUVIERS Tribunal de proximité de Bernay - Place Gustave Héon - 27300 BERNAY

## REQUÊTE EN AUTORISATION D'OUVERTURE DE COMPTE

compte courant, compte épargne hors assurance-vie

Nom et prénom du requérant : (tuteur, curateur ou personne habilitée)
Coordonnées postales et téléphoniques du requérant :
Nom et prénom de la personne protégée :
Date et lieu de naissance de la personne protégée :
Mesure de protection : □ Tutelle □ Curatelle renforcée □ Curatelle simple □ Habilitation familiale
N° RG :
Je sollicite l'ouverture d'un compte présentant les caractéristiques suivantes :
➤ Type de compte (compte courant, livret A, PEL, CEL,) :  *Si assurance-vie, se reporter au formulaire dédié*
► Etablissement bancaire :
▶ Le majeur protégé détient-il déjà des comptes au sein de cet établissement bancaire ?
□ Non
□ Oui (dans ce cas, l'autorisation du juge des tutelles n'est plus nécessaire pour procéder à l'opération en application des dispositions de l'article 427 du code civil dans sa rédaction issue de la loi n°2019-222 du 23 mars 2019)
► Motif de l'opération :
Fait à le Signature

## Pièces à joindre :

- accord écrit de la personne protégée si son état de santé lui permet de consentir à l'opération (obligatoire en matière de curatelle) ;
- budget actualisé (ressources et charges mensuelles), accompagné des justificatifs des principaux postes de dépense ;
- synthèse des comptes datant de moins de trois mois, assurances-vie incluses (document établi par l'établissement bancaire).